



Affiché le

19 FEV. 2026

ARRETE MUNICIPAL n°10/2026

**Autorisation de stationnement d'une nacelle le lundi 23 février 2026
Fougerouge**

Le Maire de la Commune de Frossay, (Loire-Atlantique),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-2 et L.2213-1,

VU le Code de la Route,

Considérant la demande de l'entreprise ENSIO, située 3 Rue de la Fionie - 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, d'installer une nacelle afin d'effectuer des prises de mesure sur le pylône située sur le parking au lieudit Fougerouge, en date du 18 février 2026,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'occupation du domaine public afin d'assurer la sécurité des usagers,

A R R E T E

Article 1 : Le lundi 23 février 2026 de 9H00 à 17H00, l'entreprise ENSIO est autorisée à installer une nacelle élévatrice à l'entrée du parking situé au lieudit Fougerouge pour la réalisation de prise de mesure sur le pylône.

Cette autorisation est matérialisée en jaune dans l'annexe du présent arrêté.

Article 2 : L'installation devra se limiter strictement à l'emprise autorisée, maintenir un accès sécurisé pour les usagers et être conforme aux normes de sécurité en vigueur.

Article 3 : Le parking restera accessible durant la durée de l'occupation.

Article 4 : La signalisation adéquate sera mise en place par ENSIO.

Article 5 : Le présent arrêté sera transmis à la Gendarmerie, la Police Municipale et au demandeur.

Le 18 février 2026



Le Maire,

Sylvain SCHERER

ANNEXE

